

Le mot du Président

Mesdames, Messieurs, chers adhérents,

Nous vivons depuis quelques mois, une période sans précédent et sans doute pas terminée. Espérons qu'elle va nous permettre une plus grande prise de conscience des dérives de notre époque. La force de notre association et de son équipe ce sont ses valeurs et son optimisme, c'est pour cela que malgré les annulations de nos manifestations 2020, nous travaillons sur le calendrier 2021 afin de vous retrouver prochainement en bonne santé.

Bien cordialement,
Philippe Legesne

FOCUS SUR L'actualité du comité :

- 24 novembre : Plantation de l'arbre **Annulée**
- 4 décembre : Noël à Saint-Marceau au Jardin des Plantes **Annulé**
- 5 décembre : Vente de crêpes et boissons chaudes au profit du Téléthon au Pont Royal **Annulée**

Mobilisation pour le Téléthon :

En raison des restrictions liées au COVID, le Comité annule la vente de crêpes et boissons chaudes au profit du Téléthon prévue le samedi 5 décembre. Cependant il s'associe à l'AFM Téléthon pour recueillir vos dons par chèque à l'ordre de l'AFM Téléthon, nécessaires à la recherche pour lutter contre les maladies génétiques et les faire parvenir à la Coordination 45 (voir pièce jointe).

Vous pourrez déposer votre don par chèque soit :

- dans la boîte aux lettres sécurisée de la Tourelle au pont Royal lors du week-end des 5 et 6 décembre. Une signalétique sera installée par les membres du Comité, à cet effet.
- dans la boîte aux lettres du Comité au 39 rue Saint-Marceau
- l'adresser par voie postale :

Comité Saint-Marceau
39 rue Saint-Marceau
45100 Orléans
ou
Comité Saint-Marceau
BP 8234
45082 Orléans CEDEX 2



Le Comité Orléans Saint Marceau s'associe à l'AFM téléthon pour mener un combat sans relâche contre des maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes. Cette année, en raison des restrictions liées au COVID le Comité ne fera pas de vente de crêpes et boissons chaudes à la Tourelle.

Vous pouvez déposer votre don par chèque uniquement à l'ordre de l'AFM Téléthon

- dans la boîte aux lettres de la Tourelle au pont Royal lors du WE des 5 et 6 décembre 2020
- dans la boîte aux lettres du Comité au 39 rue St Marceau
- l'adresser par voie postale :

Comité St Marceau 39 rue St Marceau 45100 Orléans ou Comité St Marceau BP 8234 – 45082 Orléans Cedex 2.

Le Comité fera parvenir vos dons à la Coordination 45 du Téléthon. Un grand merci

TÉLÉTHON 2020
ENSEMBLE ON EST PLUS FORT !



PARTICIPEZ à une chaîne de solidarité unique au monde

En remettant ce bon de soutien à l'un de vos amis et en partageant avec lui les victoires que nous obtenons grâce à la générosité de tous, vous renforcez une immense chaîne de solidarité.

Plus nous serons nombreux, plus nous donnerons aux malades et aux chercheurs la force de guérir.

Vos dons changent des vies ! Merci !

RENDEZ-VOUS LES 4 ET 5 DÉCEMBRE SUR france-tv Telethon2020

BON DE SOUTIEN À COMPLÉTER PAR UN PROCHE

→ **Moi aussi, je participe au TÉLÉTHON 2020**

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____

→ Je fais un don de [] [] [] [] [] [] € par chèque à l'ordre de l'AFM-Téléthon.

Si vous êtes imposable, profitez de votre avantage fiscal :
65% de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. **Votre don doit être effectué avant le 31 décembre 2020** afin de la clôture de votre déclaration de revenu 2021.

Vous bénéficiez d'une déduction fiscale sur vos dons

80€	100€	200€	300€
DEDUCTION FISCALE 53€	DEDUCTION FISCALE 27€	DEDUCTION FISCALE 66€	DEDUCTION FISCALE 34€

Une coordination nous est indispensable pour vous adresser votre reçu fiscal, vous tenir informée de nos actions et être en mesure de répondre à vos questions. Pour cela, nous avons besoin de vos coordonnées. Vos informations ne seront en aucun cas divulguées avec d'autres associations caritatives ou sociétés commerciales, elles seront exclusivement utilisées par l'AFM Téléthon, ses établissements de recherche et ses donateurs pour réaliser les actions de prospection de fonds et de soutien aux personnes atteintes de maladies génétiques. Pour la bonne administration de nos services, nous vous remercions de nous adresser vos données personnelles par voie postale à l'adresse suivante : AFM Téléthon, 10 rue de la République, 92000 Nanterre. Nous vous remercions de votre confiance et de votre soutien. Nous vous remercions de votre confiance et de votre soutien. Nous vous remercions de votre confiance et de votre soutien.

Comité de Quartier Orléans Saint-Marceau

39 rue Saint-Marceau – BP 8234 – 45082 Orléans Cedex 2 – Tél/Répondeur : 02.38.66.49.79
Site Internet : <http://saint-marceau.com> – Courrier électronique : contact@saint-marceau.com

1

Commission défense :

Le Comité souhaite vous indiquer qu'une enquête publique sur le projet des travaux sur le site de la ZAC **le Val Ouest** se déroulera du lundi 23 novembre au mardi 22 décembre inclus.

Toute observation, proposition et/ou contre-proposition de votre part devra être recueillie dans les registres mis à votre disposition dans les mairies d'Orléans et de proximité de Saint-Marceau. Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie d'Orléans-Saint-Marceau, 57 rue de la Mouillère, 45100 ORLÉANS, siège de l'enquête, ou à l'adresse électronique suivante : ddt-aeu-jardinvalouest@loiret.gouv.fr à l'attention du commissaire enquêteur ; elles seront ensuite annexées au registre d'enquête.

Vous pourrez d'autre part prendre contact auprès du commissaire enquêteur, M Pascal Veuille, aux dates et horaires précisés comme suit : Mairie de proximité de Saint-Marceau – lundi 30 novembre de 14h à 17h et samedi 19 décembre de 9h à 12h.

Le dossier d'enquête publique est consultable sur <https://www.loiret.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-eau-foret-chasse-peche/Eau/Projets-soumis-a-la-loi-sur-l-eau/Decisions-relatives-a-la-Loi-sur-l-eau/Operations-soumises-a-autorisation-Enquete-publique/SEMDO-travaux-Loire-ZAC-Jardin-Val-Ouest-Orleans> => avis d'enquête publique

et l'étude sur <https://www.loiret.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-logement/Commissions-departementales/CDPENAF-Commission-departementale-de-la-preservation-des-espaces-naturels-agricoles-et-forestiers> => dans le tableau => étude préalable



RAPPEL...

Vous recevez cette lettre car vous êtes adhérent.

Malheureusement suite aux problèmes liés à la pandémie, le Comité fait face à une baisse importante de ses adhésions. Nos adhérents sont notre force auprès des institutions, des élus... Parlez-en autour de vous, faites nous connaître. Notre adhésion est annuelle (janvier à décembre)

- adhésion famille : minimum 10 €
- adhésion professionnelle, association, entreprise : minimum 18 €

Le Comité de Quartier Orléans Saint-Marceau a été créé en 1912. Indépendant de tout pouvoir et de toute organisation politique, religieuse, culturelle ou sociale, il a pour objet à la fois :

- * la défense des intérêts des habitants du quartier
- * l'animation

Vous pouvez rejoindre notre équipe de bénévoles pour nous permettre d'assurer les manifestations à venir et en 2021. N'hésitez pas à contacter le comité :

contact@saint-marceau.com